

Inauguration Square des 80 parlementaires à Bellerive

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,
Mesdames, Messieurs les parlementaires et élus d'Auvergne,
Mesdames, Messieurs les représentants du Comité des 80 et
Mesdames, Messieurs les présidents d'associations,
Chers concitoyens, chers amis,

Il y a soixante-treize ans, la Troisième République vivait ses derniers instants. Dix-huit jours après un armistice honteux mis en scène à Rethondes par le maître absolu de l'Allemagne nazie, notre démocratie était jetée aux orties par une très large majorité de ceux qui avaient été élus pour la servir et la défendre !

En votant dans un incroyable chaos, parfois même sans s'en rendre compte, les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, 569 députés et sénateurs signaient le plus sanglant des chèques en blanc à celui qui, durant quatre longues années, serait le serviteur servile et zélé de l'Occupant, allant au-delà même de ses attentes pour piétiner les valeurs fondamentales de notre République.

Ils n'étaient que quatre-vingt en ce 10 juillet 1940 à dire non à ces pleins pouvoirs donnés à un seul homme. Et parmi ces quatre-vingt, Marx Dormoy, Eugène Jardon et Isidore Thivrier, parlementaires de l'Allier, décidément terre républicaine.

Ils n'étaient que quatre-vingt à ne pas se résigner, à croire en une autre voie pour sortir de la débâcle dans laquelle la France s'enfonçait.

Ils n'étaient que quatre-vingt à rejoindre dans le même courant de pensée les de Gaulle à Londres, Jean Moulin, Pierre Mendes-France, Jean Zay et Alexis Wiltzer à bord du Massilia - parmi d'autres dans ce qui allait devenir la Résistance avec un grand R. Les armes remplaceraient les idées et les mots dans le vide d'une institution privée de son expression démocratique.

Oui, c'est dans l'enceinte de l'opéra de Vichy – ville qui n'avait pas choisi d'accueillir ce gouvernement et qui en porte encore injustement les stigmates - que s'est jouée l'une des tragédies les plus sombres de notre histoire contemporaine.

Merci au « Comité des 80 » de perpétuer chaque année la mémoire de ces hommes qui connaîtraient pour beaucoup par la suite la torture, la prison, la mort...

Ils doivent continuer d'être pour nous tous des exemples, des consciences. Ils doivent nous guider dans la vigilance impérative qui doit être la nôtre face à toute dérive constitutionnelle. Une petite poignée de voix peut suffire à détourner un texte de son essence démocratique !

Car oui, la République est fragile ! Avant ce 10 juillet 1940, elle avait succombé au coup d'Etat du 2 décembre 1851 orchestré par le futur Napoléon III. Après, elle a vacillé encore dans le tourment de la Guerre d'Algérie. Attention : les tentatives totalitaires ne meurent pas ! Elles sont d'autant plus perfides quand elles sont suscitées par la voie parlementaire elle-même...

Le 10 juillet 1990, à l'occasion du cinquantenaire du vote des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, le gouvernement avait délégué Jean Poperen, alors Ministre chargé des relations avec le Parlement. Vous me permettrez aujourd'hui de le citer : *« L'institution parlementaire, comme la liberté elle-même, dont elle est un des moyens d'expression, nous en avons mesuré le prix quand nous l'avons perdue. C'est pourquoi, ceux qui ont une responsabilité politique nationale – gouvernement, parlementaires – doivent avoir à cœur de la préserver de ses propres défauts, c'est à dire les leurs ! »*.

Voilà bien le délicat et périlleux exercice d'une République dont les serviteurs se doivent d'être irréprochables.

Il y a un peu plus de vingt ans, Jean Poperen poursuivait : *« Honneur pour la République, dont cette terrible journée (le 10 juillet 1940) nous rappelle que ses ennemis ne désarment jamais et qu'il nous faut toujours la défendre. Car c'est bien d'elle qu'il s'agissait : il fallait que la guerre soit perdue pour que la République fût abattue. « Etrangler la gueuse !, disaient certains ». D'autant plus étranglée la République que les lois du printemps 36 avaient donné chair au vieux rêve du 19^{ème} siècle : la « République Sociale » ! Ce nouveau « printemps des peuples », certains chez les puissants de la Société, ne l'avaient pas pardonné ! »*.

Combien de règlements iniques, combien de mesures discriminatoires, combien d'abandons et de trahisons aux fondements de notre nation auront-ils lieu du 10 juillet 1940 jusqu'au Gouvernement provisoire de la France de 1944 ?

Dès l'obtention des pleins pouvoirs, Philippe Pétain et ses ministres allaient transformer la France, jadis terre d'asile, en un pays infréquentable pour toutes les diversités qui en avaient fait sa richesse.

Dès le 15 juillet, c'est une loi relative à la procédure de déchéance de la qualité de Français. Le 17 juillet, les citoyens français nés de père étranger n'ont désormais plus le droit d'exercer un emploi dans l'administration. Le 22 juillet, c'est une loi portant sur la révision des naturalisations qui est promulguée.

Le 27 juillet, c'est la création d'une Commission chargée de réviser les naturalisations effectuées après 1927. Le 13 août, une loi dissout les « sociétés secrètes », les obédiences maçonniques étant les premières visées. Le 27 août 1940, la loi Marchandreau réprimant la diffamation raciale est abrogée.

Le 27 septembre, une loi relative à la « situation des étrangers en surnombre dans l'économie française » est promulguée. Rapidement, dès lors, en zone non occupée, plus de 40 000 travailleurs étrangers sont regroupés dans des camps de travail forcé, sous la surveillance des gendarmes.

Le 3 octobre, c'est la promulgation de la première loi portant statut des Juifs de France, suivie, le 4 octobre, d'une loi complémentaire sur les ressortissants étrangers de « race juive ». Le 7 octobre, le gouvernement abroge le décret Crémieux du 24 octobre 1870, qui attribuait la nationalité française aux juifs d'Algérie, lesquels sont désormais réduits au statut de l'indigénat. Ce premier trimestre d'activité du pouvoir était bien rempli !

Le pire était à venir...

A Bellerive ce jour, honorés et fiers de la présence de Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, pour leur rendre avec vous cet hommage, les « 80 » trouvent sur cette rive de l'Allier un square à leur mémoire.

Un lieu soulignant leur courage, prolongeant aux regards d'aujourd'hui leur insoumission à toutes les formes de barbaries.

La paix peut régner là où les droits sont respectés, là où les peuples sont nourris, là où individus et nations sont libres.

Les 80 ont résisté, regardé différemment, souvent sans complaisance malgré l'intensité de leur souffrance ou de leur solitude.

Car tous ont voulu l'amélioration de la condition des autres avant de se soucier de la leur.

Eveillés à la liberté.

L'esprit de la République est là.

Ils en sont l'exemple, ils sont nos exemples.

Je vous remercie.